

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MACON - 7106 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 16/01/2025 - B2025/000131 - 2021 B 00795 - 907 857 882 - A.T.S.A.E.

16 JAN. 2025

TRIBUNAL de COMMERCE

Exercice clos le : 31/12/2023

de MÂCON 12 mois

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 897		4 897
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	551			551
Immobilisations financières.....				
Total.....	551	4 897		5 448
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		193		193
Autres immobilisations corporelles...	20	184		203
Total.....	20	377		397
Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				



BT

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
Immobilisations incorporelles			Mode	Durée	Mode	Durée
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	LINEAIRE					
Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE					



BT

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	46 561	45 243	46 561	45 243
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	46 561	45 243	46 561	45 243

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	12 567	12 567	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	9 272			9 272
Autres postes d'actif.....				
Total.....	9 272			9 272

 14
BT

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 333	3 333		
Dettes fiscales et sociales.....				
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	47 548	47 548		
Produits constatés d'avance.....	26 600	26 600		
Total.....	77 481	77 481		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs

Autres informations significatives

Non recensé

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2024

Désignation de l'entreprise :	SAS A.T.S.A.E.	Néant	*
Adresse de l'entreprise :	11 CHE DES BRUYERES 71520 MONTMELARD		
Numéro SIRET* :	90785788200019		
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	14
		Ex. N-1 clos le :	31/12/2022
ACTIF			
		Exercice N, clos le : 31/12/2023	
	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3
			Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	012	
M Incorporelles - Autres*	014	016	
M Immobilisations corporelles*	028	030	5 448 397 5 051 531
O Immobilisations financières* (1)	040	042	
Total I (5)	044	048	5 448 397 5 051 531
C Stocks - Mat.ières, appros en cours de prod.*	050	052	45 243 45 243 46 561
I - Marchandises*	060	062	
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066	
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070	11 128 9 272 1 856 1 856
U (2) - Autres* (3)	072	074	1 257 1 257 135
L Valeurs mobilières de placement	080	082	
A Disponibilités	084	086	24 502 24 502 4 986
N Charges constatées d'avance*	092	094	182 182 29
Total II	096	098	82 312 9 272 73 040 53 566
Total général (I + II)	110	112	87 760 9 669 78 091 54 097

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	5 000	5 000
Ecart de réévaluation	124		
P Réserve légale	126	500	
R Réserves réglementées*	130		
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	2 080	
P Report à nouveau	134		
R Résultat de l'exercice	136	-6 971	2 580
E Subventions d'investissement	137		
S Provisions réglementées	140		
Total I	142	610	7 580
Provisions pour risques et charges	Total II 164		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	166		
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	3 333	3 155
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) 169)	172		1 304
E Comptes courants d'associés	173	47 548	42 058
S Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174	26 600	
Total III	176	77 481	46 517
Total général (I + II + III)	180	78 091	54 097
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an			
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*			4 897
O (3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des	184
I débiteurs		immob cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

BT

Désignation de l'entreprise :		SAS A.T.S.A.E.		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2023		31/12/2022	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			65 392
R	Production vendue biens	et livraisons	216	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	12 967		
D	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			228	1 400		
X	Autres produits			230	1		2
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	14 367		65 394
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			238			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	10 706		74 988
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	1 318		-46 561
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	8 892		24 370
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :		243	244	45		269
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)		255	254	377		20
P	Dotations aux provisions			256			9 272
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)		259	262	0		
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	21 338		62 359
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-6 971		3 035
	Produits financiers	(III)		280			
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(V)		294			
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies		347				
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.38 q. D		348				
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306			455
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-6 971		2 580
B - RESULTAT FISCAL				312		314	6 971
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cbs d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration		249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 soixies)	998	Zone franche urbaine (44 octies a)	997			342	
Zone revitalisation rurales (44 quindies)	130	Bassins d'emploi à redynamiser	991				
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	991	Jeune entreprise innovante (44 soixies A)	999		Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992	
ZFANG (44 quaterdies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (44 septies)	993	
Dont créance due au report en arrière du déficit	346					350	
Dont déduct. exception. (art 39 decies)	695	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643		Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645	
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648		Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641	
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	690	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				362		364	6 971
Bénéf. col.1, Déficit col.2							
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			366			
E	Déficits antérieurs reportables* :					360	
dont imputés/résultat :							
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370		372	6 971
Bénéf. col.1, Déficit col.2							

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Baptiste THOMAS


A.T.S.A.E
11 chemin des Bruyères - Vigousset
71520 MONTMELARD - FRANCE
Email: contact@electrac.fr
SAS au capital de 5 000 euros - RCS MACON 907 857 882
SIRET 907 857 882 00019 - TVA FR 92 907857882

A.T.S.A.E

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 CHE DES BRUYERES
71520 MONTMELARD
907 857 882 RCS MACON – 907 857 882 00019**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le trente septembre, à 17 Heures,
Au siège social à MONTMELARD,

Les associés de la société A.T.S.A.E, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation verbale faite par la gérance.

Sont présents :

Monsieur Baptiste THOMAS, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété, et de 250 parts en nue-propriété

Monsieur Michel-Jean AIMO, titulaire de 250 parts sociales en usufruit,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Mr Baptiste THOMAS, président de la SAS.

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport de gestion du Président
- Questions diverses.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BT 

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 6 970,64 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	6 970,64 euros
---------------------	----------------

en totalité au comptes "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 6 970,64 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le Directeur Général de la société, seuls associés de la société.

Baptiste THOMAS



Michel-Jean AIMO



A.T.S.A.E

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 CHE DES BRUYERES
71520 MONTMELARD
907 857 882 RCS MACON – 907 857 882 00019**

**RAPPORT SPECIALE DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Nous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un des associés ou d'autres sociétés dans lesquelles les associés exerceraient une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après :

Conventions avec Monsieur Baptiste THOMAS, Président :

Pas d'appointment sur l'exercice écoulé.

Son compte courant à la clôture de l'exercice présentait un solde créditeur de 16 506,75 euros.

Conventions avec Monsieur Michel-Jean AIMO, Directeur général :

Pas d'appointment sur l'exercice écoulé.

Son compte courant à la clôture de l'exercice présentait un solde créditeur de 31 041,40 euros.

Les associés

Baptiste THOMAS



Michel-Jean AIMO



A.T.S.A.E

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 CHE DES BRUYERES
71520 MONTMELARD
907 857 882 RCS MACON – 907 857 882 00019**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance de décider d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 6 970,64 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	6 970,64 euros
---------------------	----------------

en totalité au comptes "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 6 970,64 euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spéciale, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Fait à Montmelard, le 30 septembre 2024

Les associés

Baptiste THOMAS



Michel-Jean AIMO



A.T.S.A.E

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 CHE DES BRUYERES
71520 MONTMELARD
907 857 882 RCS MACON – 907 857 882 00019**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - signataire
1	M. THOMAS Baptiste 11 Che Des Bruyères 71520 MONTMELARD	250		250	
2	M. AIMO Michel-Jean LD Les Murs 71740 TANCON		250	250	
	TOTAUX	250	250	500	

Nombre d'associés: 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoir, arrêtée à 2 associés présents ou représentés possédant ensemble 500 droits sociaux.

Le Président
Baptiste THOMAS

